

PRO

■ ORIONPRO

La protection juridique pour entreprises

Vous vous concentrez sur votre cœur de métier, et nous nous chargeons de vos affaires juridiques.



 **ORION**

PROCHE DE VOS DROITS

Orion PRO - simple, clair et judicieux

Les litiges concernant des décomptes de salaires, des heures supplémentaires et des maladies physiques ou psychiques de collaborateurs concernent toutes les entreprises. Les conflits juridiques coûteux en temps et en argent en sont souvent la conséquence et les employeurs doivent se confronter à des lois, des normes et des prescriptions – qu'en est-il de vous?

- **Combien de temps consacrez-vous à résoudre des conflits et des litiges juridiques?**
- **Combien d'argent dépensez-vous par an en frais d'avocat?**
- **Quel montant avez-vous à disposition pour d'éventuels litiges juridiques?**
- **Avez-vous des collaborateurs que vous pouvez mettre à disposition pour traiter les affaires juridiques?**

Orion Pro rend cela possible: nous défendons vos droits, prenons en charge les frais et la charge de travail liés à votre litige juridique

Votre avantage

Sécurité juridique

L'assurance de protection juridique d'entreprise et circulation d'Orion protège intégralement votre entreprise. Vos affaires juridiques sont prises en charge par des juristes et avocats expérimentés. En cas de procédure judiciaire, vous disposez du libre choix de l'avocat. Le conseil juridique Orionline est à votre disposition toute l'année pour répondre à vos questions juridiques.

Frais prévisibles

Les coûts et la charge de travail d'un litige juridique sont difficilement prévisibles. En revanche, une prime annuelle ne l'est pas. L'assurance de la protection juridique Orion PRO vous couvre contre les risques financiers des affaires juridiques. Les frais de justice et d'avocat, les coûts des expertises et les frais de procédure sont couverts même en cas de perte du procès.

Sécurisation de votre productivité

Vos ressources sont trop précieuses pour les gaspiller dans des affaires juridiques. Votre activité quotidienne continue de fonctionner même pendant une affaire juridique. Nous assurons vos arrières afin que vous puissiez vous consacrer pleinement à vos tâches.

Protection de votre réputation

La protection juridique en matière de personnalité et d'Internet vous soutient lorsque la réputation de votre entreprise est menacée par des tiers.

«Je respecte les engagements que je prends. Mais si mon partenaire contractuel n'en fait pas de même, Orion est un allié de confiance à mes côtés.»



«En tant que jeune propriétaire de boutique, j'ai souvent dû céder face aux fournisseurs par manque d'expérience. La protection juridique d'entreprise d'Orion me permet de mieux m'affirmer.»

Des problèmes juridiques fréquents en entreprise

Droit des contrats

Des clients refusent de payer la facture en souffrance en raison de prétendus défauts ou des livraisons défectueuses/retardées génèrent des surcoûts.

Droit du travail

Les certificats de travail, heures supplémentaires, versements de primes, maladies et résiliations de contrats sont souvent l'objet de conflits avec des employés.

Protection juridique pour les locataires et les propriétaires

Les conflits avec un bailleur en raison d'un décompte de charges ou d'installations nécessitant une réparation, ainsi que les problèmes de voisinage concernant des nuisances sonores ou des distances à la limite de propriété, finissent souvent devant les tribunaux.

Protection juridique circulation

Les accidents de la circulation génèrent des frais: des collaborateurs peuvent être blessés et absents pour une période prolongée. Les retraits de permis de conduire et les procédures pénales peuvent affaiblir une entreprise en termes de temps et d'argent. S'ajoutent à cela les discussions avec les assurances impliquées.

«En tant que graphiste indépendante, je suis tributaire du paiement en temps et en heure des factures de mes clients. La protection juridique encaissement d'Orion me soutient à cet effet.»



«La loi protège les employés. C'est la raison pour laquelle, en qualité d'employeur, j'ai besoin des connaissances d'Orion pour protéger également mon entreprise.»



Nos prestations en votre faveur

Traitement des affaires par des juristes et des avocats expérimentés et spécialisés

- Prise en charge totale des
 - frais de justice et d'avocat
 - frais d'expertise
 - dépens dus à la partie adverse en cas de perte du procès - frais de déplacement et de traduction
 - avances de cautions pénales pour éviter une détention provisoire
- Libre choix de l'avocat en cas de procédure judiciaire
- Avocat de la première heure jusqu'à CHF 2 000 lors de la première audition dans une poursuite pénale

Variantes d'assurance et modules supplémentaires

Choisissez entre notre variante Standard et Premium (voir au verso) et complétez ainsi votre couverture d'assurance par des assurances complémentaires adaptées:

- Biens immobiliers supplémentaires ne servant pas l'entreprise (tous les autres biens immobiliers sont assurés gratuitement)
- Protection juridique du bailleur – lorsque vous avez besoin de notre aide en cas de litiges avec vos locataires

 **ORION**

PROCHE DE VOS DROITS

Domaines juridiques:	Standard en CHF	Premium en CHF
Consultation juridique	1 000	2 000
Droit du travail	600 000	1 000 000
Protection juridique contractuelle	si convenus: 150 000	300 000
Droit des assurances	600 000	1 000 000
Protection juridique pour locataires ou preneurs de bail à ferme	600 000	1 000 000
Protection juridique pour propriétaires de biens-fonds et propriétaires d'étages	600 000	1 000 000
Dommages-intérêts, y compris aide aux victimes d'infractions	600 000	1 000 000
Défense pénale	600 000	1 000 000
Autorisations - d'exploiter ou d'exercer une activité professionnelle - de séjour ou de travail - de travail de courte durée	600 000	1 000 000
Droit de la propriété et droits réels	600 000	1 000 000
Protection juridique pour la mobilité	600 000	1 000 000

Seulement assurés dans la variante Standard si la protection juridique contractuelle (art. B1 al. 3) est également assurée:		
Protection juridique en matière de recouvrement	50 000	150 000
Loi sur la poursuite pour dettes et la faillite	50 000	150 000
Protection de la personnalité et Internet	50 000	150 000
Achat et vente d'immeubles	50 000	150 000
Protection juridique en tant que maître d'ouvrage	50 000	150 000
Droit fiscal	50 000	150 000
Droit de la propriété intellectuelle	50 000	150 000
Concurrence déloyale	50 000	150 000
Loi sur les cartels	50 000	150 000
Protection des données	50 000	150 000

Protection juridique en matière de circulation Orion PRO:	Standard en CHF	Premium en CHF
Somme d'assurance par cas	600 000 (hors EU / EFTA 150 000)	1 000 000 (dehors EU / EFTA 300 000)
Domaines juridiques	Couverture territoriale	Avantages couverture Premium
Dommages-intérêts, y compris aide aux victimes d'infractions	Monde	L'assuré est couvert dans tous les cas dans le cadre des caractéristiques assurées (couverture mondiale). Prise en charge des frais en lien avec des procédures administratives, par ex. en cas d'ordonnance pénale ou de prononcé d'amende sans limite de montant. Aucune exclusion générale ne s'applique.
Procédure pénale pour faire valoir des prétentions en dommages-intérêts	Monde	
Défense pénale	Monde	
Retrait de permis et taxation	CH	
Droit de la propriété et droits réels	Monde	
Droit des assurances	Monde	
Droit des patients	Monde	
Contrats en rapport avec un véhicule	Monde / achat de véhicule en EU	
Location d'un garage ou d'une place de parc	CH	

Assistance juridique lors de l'élaboration de contrats

Outre des solutions d'assurance, ORION propose également des prestations juridiques payantes. L'élaboration de contrats et des conseils ou l'examen de documents contractuels fait partie de l'offre. Tirez profit de ce service pour être certaine d'être protégée également dans ce cadre.

Une filiale de:



PROCHE DE VOS DROITS

Orion
Assurance de Protection Juridique SA
Avenue Gratta-Paille 1
1018 Lausanne
Tél. 021 641 67 67
Fax 021 641 67 64